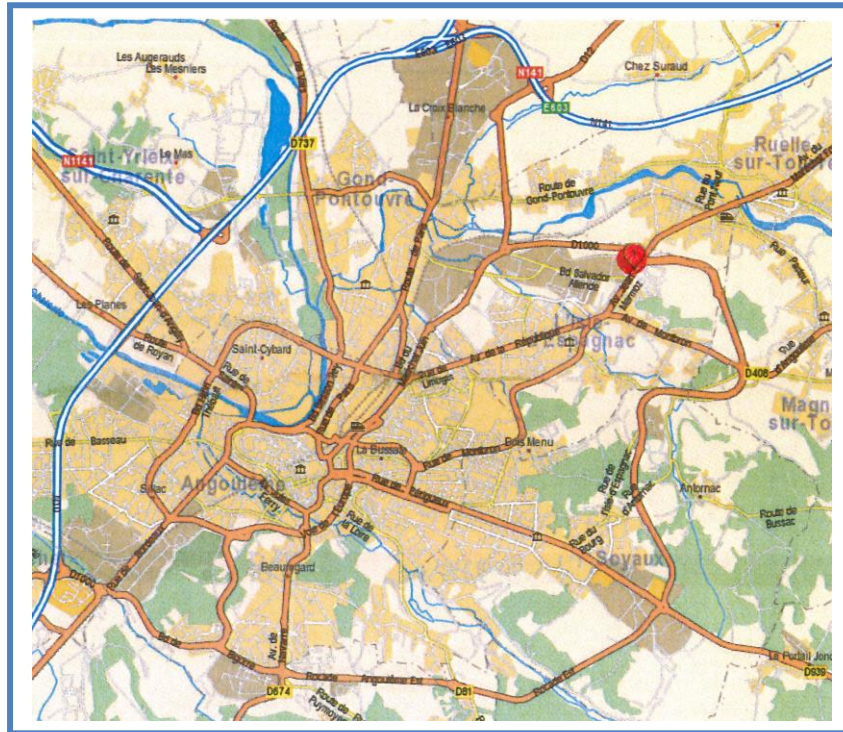



Assemblée Générale

vendredi 19 juin 2015



Parc des Expositions
Espace CARAT
24 Avenue Jean Mermoz
16340 – ISLE D'ESPAGNAC



 Espace CARAT

Jean-Michel BOLVIN

Président de l'Association des Maires de la Charente

Le Conseil d'Administration

vous invitent aux travaux de notre congrès sur le thème

« *La Loi NOTRe :*

Quels changements pour nos collectivités ?

Sur nos territoires

Sur nos compétences

Sur nos budgets »

en présence de

Monsieur Salvador PEREZ

Préfet de la Charente

et

Monsieur François BONNEAU

Président du Conseil Départemental de la Charente

ou son représentant

9H00 Émargement

9H30 Accueil des participants

Mme Marie-Hélène PIERRE, Maire de l'Isle d'Espagnac *ou son représentant*

M. Xavier BONNEFONT, Maire d'Angoulême *ou son représentant*

M. Jean-François DAURÉ, Président du GrandAngoulême *ou son représentant*

9H50 Ouverture des travaux

M. Jean-Michel BOLVIN, Président de l'Association des Maires de la Charente

10H00 Assemblée Générale ordinaire

Rapport moral et rapport d'activités (Formation/Information)

Rapport financier

Approbation des comptes de l'exercice du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014

Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes

Affectation du résultat

Cotisations 2015 – Cotisations 2016

Questions diverses

10H35 Travaux du congrès

**« La Loi NOTRe :
Quels changements pour nos collectivités ?
Sur nos territoires
Sur nos compétences
Sur nos budgets**

Intervenant : Maître Solenne DAUCÉ

Avocat à la cour, Directeur des Secteurs Intercommunalité et Environnement

Cabinet d'Avocats SEBAN et Associés - PARIS

12H00 Intervention

M. François BONNEAU, Président du Conseil Départemental de la Charente
ou son représentant

12H15 Clôture des travaux

M. Salvador PEREZ, Préfet de la Charente

12H30 Cocktail déjeunatoire